

## Lettre Hebdo n° 402 - Semaine du 12 au 18 janvier 2026

### Infos écoles

**Type** : organisation du temps scolaire à la rentrée 2026.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : présentation de la procédure permettant de solliciter :

- ▶ une modification de l'organisation du temps scolaire ;
- ▶ un renouvellement de dérogation pour les écoles dont l'autorisation arrive à échéance au terme de la présente année scolaire.

Les dossiers de demande doivent parvenir à la DSDEN **au plus tard le 3 avril 2026**.

**Documents** :

- ▶ [courrier de présentation du dispositif](#) ;
- ▶ [grille horaires à renseigner par les écoles qui sollicitent une modification de l'organisation du temps scolaire](#).

**Lien** : [page](#).



**Type** : sécurité des écoles.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : la posture Vigipirate, actuellement en vigueur, maintient l'ensemble du territoire national au niveau « urgence attentat ». À cet effet, l'ensemble des mesures Vigipirate concernant les écoles, activées le 13 octobre 2023, sont maintenues.

Le service de défense et de sécurité académique (SDSA) se tient à votre disposition pour toute précision : [sdsa@ac-limoges.fr](mailto:sdsa@ac-limoges.fr).

**Lien** : [page](#).



**Type** : violation de données.



**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : la période des vacances scolaires est malheureusement propice aux vols de matériel dans les écoles. Si un tel incident survient, il est essentiel de rappeler que, au-delà de la déclaration de vol auprès des forces de l'ordre, un vol de matériel contenant des données à caractère personnel constitue une violation de données au sens du règlement général sur la protection des données (RGPD). À ce titre, il doit faire l'objet d'un traitement spécifique par le responsable de traitement. La documentation de l'incident peut être demandée par la CNIL en cas de contrôle.

Pour en savoir plus, consulter l'article [Comment réagir en cas de violation de données ?](#) (cet article est mis en ligne sur le site intranet de l'académie auquel vous accédez après avoir saisi vos identifiants de messagerie).

Si vous souhaitez être accompagnés dans vos démarches, prenez contact avec le délégué à la protection des données de l'académie (DPD) à l'adresse : [dpd@ac-limoges.fr](mailto:dpd@ac-limoges.fr).

## Gestion du personnel

**Type** : certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) - session 2027.



**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : le présent message a pour objet d'inviter les professeurs intéressés à participer à une réunion d'information relative à l'inscription au CAPPEI, visant à présenter les modalités d'accès, la passation et le déroulement des épreuves, ainsi que les attendus de la certification.

Conformément à la nouvelle réglementation, le CAPPEI peut désormais être obtenu selon deux modalités :

- ◆ la voie de l'examen ;
- ◆ la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Dans le cadre de la voie de l'examen, les candidats peuvent se présenter :

- ◆ soit en suivant une formation préparatoire ;
- ◆ soit en tant que candidats libres.

Afin de présenter ces différentes modalités ainsi que les démarches administratives liées à l'inscription, une **réunion d'information** est organisée le **lundi 2 février 2026 à 17 h 30** à **Tulle**, cité administrative, salle 1713.

Il sera également possible d'y assister en visioconférence ; un lien de connexion sera transmis aux personnes inscrites.

Les personnes souhaitant participer à cette réunion, en présentiel ou en visioconférence, sont invitées à se faire connaître, **au plus tard le 29 janvier 2026**, en envoyant un courriel au secrétariat de Madame Dominique Cerda, IEN école inclusive, à l'adresse suivante : [ce.0190053e@ac-limoges.fr](mailto:ce.0190053e@ac-limoges.fr).

**Type** : poste de conseiller de prévention académique.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : appel à candidatures pour le poste de conseiller de prévention académique.

► **Mission principale** : assister et conseiller Madame la rectrice dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Pour plus d'informations ou pour candidater, vous pouvez vous référer à l'offre détaillée sur le [portail de recrutement de l'éducation](#).



**Type** : détachement dans le corps des attachés d'administration de l'État (AAE) à la rentrée 2026.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : les personnels enseignants ou psychologues de l'éducation nationale de l'académie de Limoges qui souhaitent diversifier leur parcours en rejoignant des missions administratives à la rentrée 2026, au sein de cette même académie, peuvent bénéficier du dispositif Passerelle qui vise à faciliter la procédure de détachement dans le corps des attachés d'administration de l'État. Les dossiers de candidature doivent être adressés au rectorat **au plus tard le 31 janvier 2026**.

Pour plus d'informations ou pour candidater, vous pouvez vous référer à l'article publié sur le [site intranet académique](#) (connexion au site avec vos identifiants de messagerie).



## Actions éducatives

**Type** : Journée franco-allemande du 22 janvier 2026.

**Destinataires** : écoles élémentaires et primaires.

**Descriptif** : en complément des informations publiées dans la lettre hebdo n° 401, le groupe départemental langues vivantes vous propose quelques activités pour découvrir l'Allemagne, sa langue et l'histoire des relations franco-allemandes.

**Documents** : ► [Activités proposées par le GT LVE 1D 19](#)

**Lien** : [page](#).



**Type** : concours départemental de la résistance et de la déportation.

**RAPPEL**

**Destinataires** : écoles élémentaires et primaires.

**Descriptif** : les enseignants qui souhaitent participer à cette opération doivent se faire connaître **au plus tard le 6 février 2026**. Les travaux des élèves seront envoyés à la DSDEN **pour le 3 avril 2026**.

**Documents** :           ▶ [Note départementale](#)

**Lien** : [page](#).

**Type** : concours académique « Et toi, tu l'as comment ? ».

**RAPPEL**

**Destinataires** : écoles élémentaires et primaires.

**Descriptif** : ce concours de mise en voix est ouvert à toutes les classes à partir du cycle 2. Le règlement et les supports sont en ligne sur le [site académique interlangues](#).

Les classes choisissent le document correspondant à leur catégorie et leur langue vivante (anglais, allemand ou espagnol) et concourent collectivement dans le premier degré.

Les élèves s'approprient le texte et l'apprennent puis sont filmés en train de le mettre en voix ou de le réciter. Les enseignants doivent envoyer la vidéo, accompagnée de la fiche de candidature et de la fiche de droit à l'image, à l'adresse : [concours.semainedeslangues-insp@ac-limoges.fr](mailto:concours.semainedeslangues-insp@ac-limoges.fr) **avant le mercredi 25 février 2026 dernier délai**.

La remise des prix aura lieu pendant la semaine des langues du 23 au 28 mars 2026.